



Concertation « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » 10 octobre 2012

La ministre Marylise Lebranchu a ouvert la concertation, soulignant la nécessité de tirer toutes les leçons de la politique et des choix faits depuis 2008. Le dialogue social a échoué sur l'ensemble des sujets "parcours professionnels et rémunérations".

Outre la méthode, les choix de saupoudrage catégoriels sont contestables également. La priorité du gouvernement sera de définir une politique soucieuse des plus défavorisés. L'approche retenue devra lier parcours professionnels, carrières et rémunérations. Malgré les contraintes budgétaires, les marges de manœuvre existent.

Les travaux de bilan devront permettre de définir les thèmes prioritaires autour de quatre axes structurants :

- Donner de nouvelles perspectives de carrières, en priorité pour les catégories C ;
- Priorité qui visera à mieux cibler les mesures catégorielles en ayant le souci de la cohérence ;
- Favoriser les mobilités dans et entre les versants de la Fonction publique (fusion des corps, accompagnement, ...) ;
- Construire une politique indemnitaire qui garantisse une plus grande équité entre les ministères et les versants.

La CFDT Fonctions publiques a rappelé une nouvelle fois ses attentes en insistant sur plusieurs points : la phase de bilan comme la négociation qui suivra devront s'attacher à traiter des trois versants, d'autant que la mobilité sera au cœur des préoccupations ; un lien devra être établi avec les questions touchant au recrutement et à la gestion des âges ; les mesures d'urgence souhaitées par le gouvernement ne doivent pas aboutir à un oubli des autres catégories d'agents ; la part indemnitaire dans la rémunération globale doit être réduite au profit de mesures collectives.

En réponse aux différentes interventions, la ministre a confirmé que la négociation se substituerait à la concertation dès la fin de la phase de bilans approfondis avant de clore la réunion.

Confédération Française Démocratique du Travail

Union des Fédérations **CFDT** des Fonctions publiques et Assimilés – 47/49, avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
Tél. 01 56 41 54 40 – Fax 01 56 41 54 44 – Email uffa@uffa.cfdt.fr